



FICHE D'INSCRIPTION REVEILLON JEUDI 31 DECEMBRE 2026

CLOTURE DES INSCRIPTIONS : DIMANCHE 27 NOVEMBRE

NOM Prénom	
Adresse	
Date et lieu de naissance	
N° de téléphone	
Adresse mail	
Nombre de personnes	
dont enfant(s) (-12 ans)	

Souhaitez vous les enfants à votre table ou à la table des enfants ?

Table des enfants

Notre table

Nombre d'adultes : _____ x 90 € = _____ €

Nombre d'enfants : _____ x 12 € = _____ €

TOTAL : _____ €

A régler par chèque à l'ordre du Comité des Fêtes de Monéteau/Sougères à joindre impérativement à ce bulletin pour que l'inscription soit validée

J'ai pris connaissance des conditions d'inscription et accepte les règles de la soirée.

Fait à _____, le ____/____/2026

lu et approuvé

Signature :

REGLES DE LA SOIREE ET CONDITIONS D'INSCRIPTION

Le réveillon se déroule dans la grande Salle du foyer à Monéteau.

Les enfants de -18 ans sont sous la responsabilité des parents. Aucun alcool ne pourra être servi à un mineur. Pour les personnes majeures, l'alcool devra être consommé avec modération. « L'abus d'alcool est dangereux pour la santé ».

L'organisateur ne peut être tenu pour responsable des pertes ou vols d'objets de valeurs lors de la soirée.

L'organisateur se réserve le droit d'exclure toute personne ne respectant pas les consignes ou troublant la tenue de la manifestation, sans remboursement des sommes acquittées.

L'organisateur se réserve le droit de clôturer les inscriptions avant la date prévue en raison du nombre de places.

Les personnes dont l'inscription n'aura pu être acceptée seront prévenues au plus vite et leur chèque non encaissé.

En cas d'annulation par l'organisateur, celui-ci s'engage à rembourser les inscriptions déjà encaissées ou à restituer les chèques reçus, les inscrits ne pourront prétendre à aucune indemnisation.

Tenue correcte et bonne humeur exigée.

Fiche d'inscription accompagnée du chèque de règlement à envoyer à :

Comité des fêtes
7 rue d'Auxerre
89470 Monéteau

Boîte aux lettres du comité dans la cour du foyer municipal